

HORODATEURS : MODE D'EMPLOI



1 ACTIVER

Appuyez sur la touche blanche placée au bas du clavier principal (et non sur la ligne jaune) pour activer l'horodateur.

Sur l'écran, apparaissent le tarif et « Payer mon stationnement ».

2 VALIDER

Sur le clavier, tapez sur 1 : « Payer mon stationnement ».

3 COMPLÉTER

Entrez la plaque d'immatriculation à l'aide des chiffres et des lettres du clavier principal, sans espace, sans tiret et sans le numéro de département de la plaque, puis validez.

4 PAYER

A par pièce : insérez les pièces et le temps de stationnement s'ajuste automatiquement en fonction de la somme versée,

ou **B par carte bancaire :** choisissez d'abord la durée du stationnement avec les boutons - et +, puis insérez la carte dans le lecteur et saisissez le code ou **C** utilisez le paiement sans contact.

5 TICKET

Après le paiement, un ticket est édité. Il n'est pas nécessaire de le déposer sur le tableau de bord de la voiture. L'agent de contrôle vérifie le stationnement en scannant la plaque d'immatriculation. Conservez le ticket en cas de contestation.



Pour signaler un dysfonctionnement :

Allô Voirie : **N° vert 0 800 202 505**
ou sur le site belfort.fr > cadre de vie > vie quotidienne > Allô Voirie

PAYEZ PAR MOBILE, STATIONNEZ PLUS FACILE !



PayByPhone est le moyen le plus simple pour payer votre stationnement depuis votre téléphone ou internet sans vous déplacer à l'horodateur, et sans ticket papier. L'agent de contrôle vérifie votre stationnement en scannant votre plaque d'immatriculation.

À la première utilisation, une carte bancaire et un numéro d'immatriculation vous seront demandés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

AVEC VOTRE APPLICATION SMARTPHONE

- Connectez-vous sur l'application**
Téléchargement disponible sur Google Play, Apple Store et Windows Phone.
- Entrez votre code tarif/zone**
- Choisissez la durée et confirmez**
Votre paiement est effectué par carte bancaire pour chaque ticket.



SUR INTERNET

- Connectez-vous sur paybyphone.fr**
Depuis un ordinateur, cliquez sur "Achetez un ticket". Depuis un mobile cliquez sur "S'inscrire".
- Suivez les instructions**
- Gérez votre compte et activez vos options**
Infos véhicule, moyen de paiement et sécurité, options SMS et reçus de paiement par email.

PAR TÉLÉPHONE

- Appelez le 01 74 18 18 18**
(coût d'un appel local)
- Suivez les instructions**
Vous êtes guidé étape par étape : choix du code tarif/zone, confirmation du véhicule, choix de la durée.
- Confirmez, validez**
Votre stationnement débute et votre paiement est effectué par carte bancaire.

LES AVANTAGES

- Pas besoin de carte bancaire, ni de monnaie pour votre stationnement.
- L'achat se fait à distance, chez vous, au bureau ou depuis votre voiture.
- Plusieurs moyens de paiement sont disponibles : applications iPhone et Android, Internet, Internet mobile, serveur vocal.
- Vous pouvez prolonger ou stopper la durée de votre stationnement à distance. Vous ne réglez que la durée réelle de votre stationnement.
- En option : SMS de rappel 5 minutes (0,15€) avant la fin de votre stationnement.
- Plus de ticket papier grâce au justificatif de paiement électronique disponible sur paybyphone.fr, rubrique « Reçu ».

COMMERÇANTS, ARTISANS, PROFESSIONNELS

la solution avec PayByPhone

Facilitez vos déplacements et votre stationnement avec PayByPhone.

POURQUOI CHOISIR PAYBYPHONE ?

- Je paye au plus juste mon stationnement.
- J'arrête ou je prolonge mon stationnement à tout moment.
- Je peux ajouter plusieurs plaques d'immatriculation.
- Je choisis la carte de paiement avec laquelle je veux payer.
- J'édite mes justificatifs de paiement sur la période qui m'intéresse : au jour, à la semaine, au mois...

Pour le remboursement de vos frais professionnels, imprimez les justificatifs de stationnement et consultez l'historique sur paybyphone.fr, rubrique « Reçu » (en haut à droite de la page d'accueil), entrez votre numéro de téléphone et mot de passe puis indiquez la période qui vous intéresse.

petit guide DU STATIONNEMENT FACILE



5 500 PLACES
DONT 3 500 PLACES GRATUITES
EMPLACEMENTS MOTOS ET VÉLOS

FAIRE UNE DEMANDE D'ABONNEMENT

- Se rendre à l'Hôtel de Police municipale
Se munir :
 - d'une facture gaz/électricité de moins de trois mois ;
 - d'une copie de la carte grise du véhicule concerné ;
 - d'un extrait K-bis pour un commerce.
- ou en ligne, sur le site belfort.e-habitants.com

GÉRER SON ABONNEMENT EN LIGNE, C'EST SIMPLE ET RAPIDE

Une fois la demande acceptée par la Ville de Belfort, pour payer ou renouveler votre abonnement, plus besoin de vous déplacer.

Le renouvellement peut se faire : **depuis votre smartphone** avec l'application gratuite PayByPhone **ou sur le site belfort.e-habitants.com** en utilisant les codes tarifs suivants :

- > Abonnement résident : **90021**
- > Abonnement non résident (lundi au vendredi) : **90022**
- > Abonnement non résident (lundi à samedi) : **90023**

L'agent de contrôle reconnaît l'abonnement en scannant la plaque d'immatriculation (à renseigner dans l'application).

Autre possibilité : régler son abonnement en espèce, par carte bancaire ou chèque au guichet de la Police municipale.

S'informer et s'abonner :
Police municipale
Tél. 03 84 54 27 00

L'ABONNEMENT : FACILE ET PRATIQUE

POUR LES BELFORTAINS

Les habitants qui résident dans les zones de stationnement payant ou les gérants d'un commerce bénéficient de tarifs de stationnement préférentiels avec des abonnements au mois, au trimestre ou à l'année.

3 TARIFS* AU CHOIX :



Les abonnés résidents ont accès à toutes les places de stationnement à horodateurs en **zone verte (parkings et rues)**. En cas de stationnement dans les zones rouges, vous payez à l'horodateur ou sur votre téléphone mobile par PayByPhone.

POUR LES NON BELFORTAINS TRAVAILLANT À BELFORT

Les abonnés non résidents ont accès uniquement aux places payantes des parkings à horodateurs en **zone verte**.

4 TARIFS* AU CHOIX :



Abonnement disponible dans un des parkings à barrière et souterrains suivants, dans la limite des places disponibles : Centre 4 AS, Atria-Congrès, Bougenel, Centre-Théâtre

Renseignements

auprès de la Police municipale.

L'abonnement est lié à une immatriculation qui sert d'identifiant en cas de contrôle. En cas de changement de véhicule, n'oubliez pas de le signaler à la Police municipale. Pour l'abonnement dans un parking à barrière ou souterrain, un badge d'accès est délivré.

* les tarifs sont votés chaque année par le Conseil municipal

Vous êtes résident belfortain, vous travaillez au centre-ville ou vous stationnez souvent en zones payantes, des abonnements existent pour simplifier votre quotidien.

ARTISANS, ENTREPRISES DE TRAVAUX

Un permis de stationnement temporaire peut être délivré sous conditions. Prévoir un délai d'une semaine avant la date souhaitée.

Se renseigner et faire une demande :
Ville de Belfort
Service de l'occupation du domaine public
Tél. 03 84 54 26 27
Belfort.fr > cadre de vie > vie quotidienne > stationnement > stationnement sur voirie

Renseignements :
POLICE MUNICIPALE
Hôtel du Gouverneur
4 Place de l'Arsenal
Tél. 03 84 54 27 00



L'OFFRE DE STATIONNEMENT À BELFORT CENTRE-VILLE

5 500 places en centre-ville

dont **3 500** places gratuites

EMPLACEMENTS GRATUITS pour les motos et les vélos

422 places PMR* gratuites

*Personnes à mobilité réduite

Pour faciliter votre stationnement et vous permettre de vous garer à tout moment de la journée, la Ville de Belfort propose de nombreuses solutions.

ZONE ORANGE Accessible 24 h / 24 et 7 j / 7

PARKING À BARRIÈRE
Parking Centre-Théâtre
1,30 € / h
205 places

Horaires : Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Gratuit de 12 h à 14 h et de 19 h à 9 h du lundi au samedi, dimanche toute la journée et jours fériés.

PARKINGS SOUTERRAINS
Parkings Atria-Congrès, Centre 4 As

Tarif jour (7 h à 19 h) : 1,30 € / h
Tarif nuit (19 h à 7 h) : 0,60 € / h
152 et 191 places sans limitation de durée
Temps de dépose gratuit : 15 min.

Paiement à la caisse automatique du parking :

- > pièces de 0,10 à 2 €
- > billets de 5 € et 10 €
- > carte bancaire



1526 places disponibles en cœur de ville

PLACES À HORODATEURS

ZONE VERTE
1,10 € / h
Durée limitée : 8 h max.
1205 places

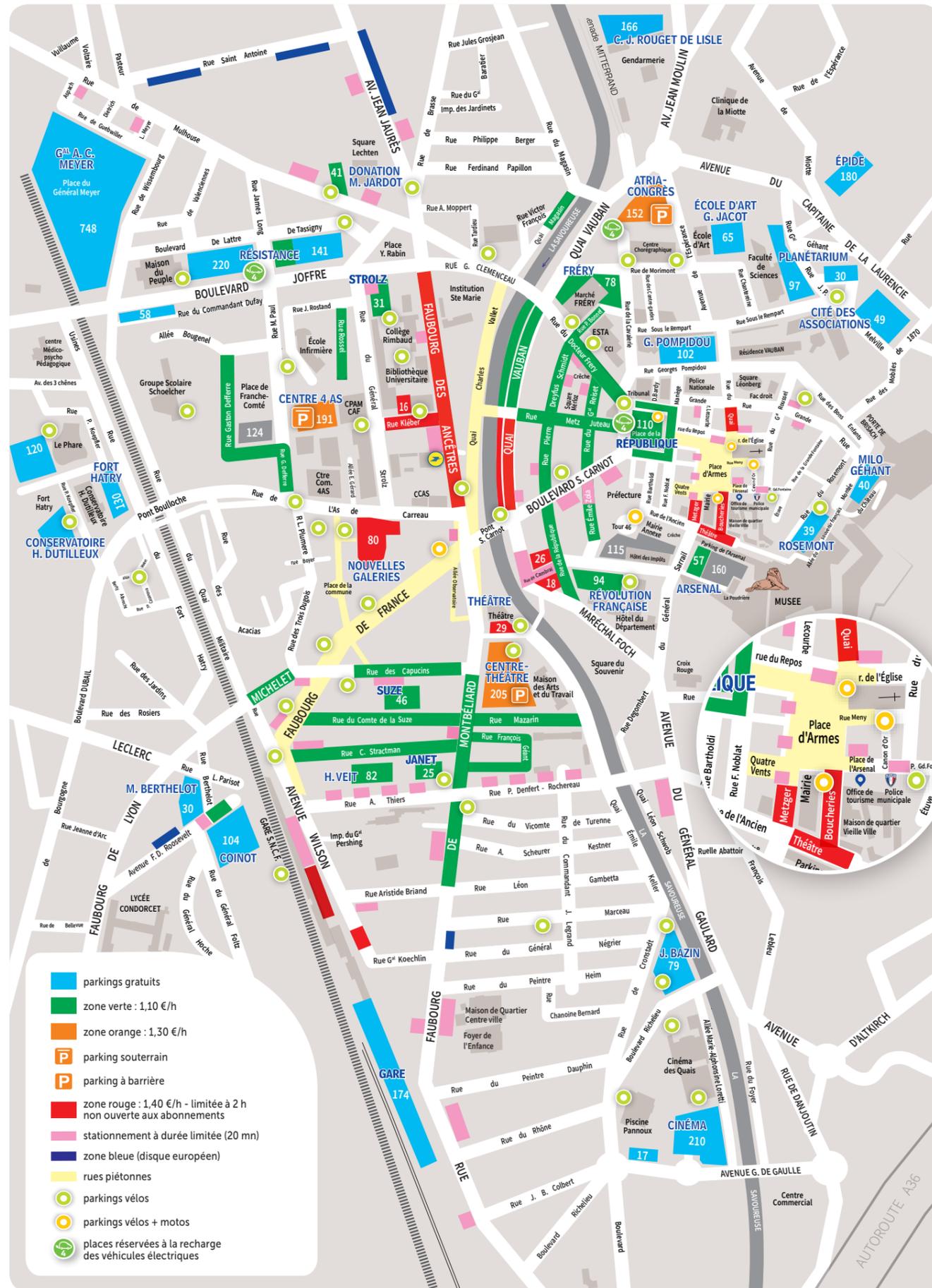
ZONE ROUGE
1,40 € / h
Durée limitée : 2 h max.
321 places

Horaires : Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Sauf parking de l'Arsenal : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Gratuit de 12 h à 14 h et de 19 h à 9 h du lundi au samedi, dimanche toute la journée et jours fériés.

Mode de paiement au choix :

- > pièces de 0,10 à 2 €
- > carte bancaire
- > paiement sans contact
- > téléphone mobile avec l'application PayByPhone ou en se connectant sur le site paybyphone.fr



FAITES VOS COURSES FACILEMENT À BELFORT



La Ville de Belfort poursuit ses actions en faveur du commerce de proximité et pour l'attractivité du centre-ville.

Plusieurs nouveautés pour faciliter le stationnement :

1 H* de stationnement offerte par la Ville tous les **SAMEDIS**

*Valable une seule fois dans la journée

Profitez de votre heure gratuite*

> **À l'horodateur** : entrez le numéro de votre plaque d'immatriculation, appuyez sur OK et prenez le ticket. Pour un stationnement de plus longue durée, procédez au paiement du temps supplémentaire.

> **Dans les parkings à barrière et souterrains** : à votre départ, insérez votre ticket dans la caisse automatique. Le montant d'une heure de stationnement sera déduit de la somme à payer.

> **Par PayByPhone** : entrez le code 90014, valable pour toutes les zones. À la fin de l'heure gratuite, si vous souhaitez prolonger votre stationnement, saisissez le code/tarif de votre zone de stationnement **90011, 90013**.

5 DATES de stationnement gratuit :

- > le premier samedi des soldes d'hiver et d'été de 12 h à 19 h ;
- > le Vendredi saint toute la journée ;
- > Black Friday de 12 h à 19 h ;
- > le 26 décembre toute la journée.

PLACES À DURÉE LIMITÉE

Des places gratuites à durée limitée de 20 minutes* sont disponibles de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h pour vous permettre de stationner le temps d'une course rapide.

* (Au lieu de 10 minutes auparavant)
Stationnement illimité : de 12 h à 14 h et de 19 h à 8 h.

TOUTES LES PLACES À HORODATEURS sont gratuites de 12 h à 14 h et de 19 h à 9 h du lundi au samedi, dimanche toute la journée et jours fériés.

Pratique et facile pour une pause déjeuner ou des achats en ville.

STATIONNEZ GRATUITEMENT

240 PLACES GRATUITES Pour une course rapide, ou accéder aux commerces et services de proximité

ZONE BLEUE

Pour stationner sur les places gratuites situées en zone bleue, il suffit de vous procurer gratuitement le **disque européen de stationnement** auprès de la Police municipale. À placer sur le tableau de bord de votre véhicule.

- Durée limitée à 1 h 30 max. de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h* :
- > avenue Jean Jaurès ;
 - > avenue du Président Roosevelt ;
 - > faubourg de Montbéliard ;
 - > avenue du Capitaine de La Laurencie ;
 - > Carré Liberté, rue de Madrid ;
 - > cimetière Bellevue, rue A. Le Notre ;
 - > avenue du Château d'eau.

*Sur les emplacements matérialisés en bleu.

PARKINGS GRATUITS

- 24 h / 24 et 7 j / 7 :
- > C. J. Rouget de Lisle ;
 - > Épide ;
 - > École d'art G. Jacot ;
 - > Planétarium ;
 - > Cité des Associations ;
 - > G. Pompidou ;
 - > J. Bazin ;
 - > Cinéma ;
 - > Gare ;
 - > Coicot ;
 - > M. Berthelot ;
 - > Fort Hatry ;
 - > Gal A. C. Meyer ;
 - > Résistance (côté Maison du peuple et côté place Y. Rabin) ;
 - > Rosemont ;
 - > Milo Géhant.

Du lundi au vendredi de 17 h à 9 h + week-ends et jours fériés : Parking de l'Arsenal